

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[131_Correspondance de Léopold 1er à François Guizot : 1836-1861](#)[Item](#)[Lacken, le 22 novembre 1844, Léopold 1er à François Guizot](#)

Lacken, le 22 novembre 1844, Léopold 1er à François Guizot

Auteurs : Léopold I (1790-1865 ; roi des Belges)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

5 Fichier(s)

Les mots clés

[Commerce](#), [Diplomatie](#), [Europe](#), [France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [Louis-Philippe 1er](#), [Louis-Philippe 1er \(1773-1850\)](#), [Ministère des affaires étrangères \(France\)](#), [Politique \(France\)](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1844-11-22

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote10, 10 suite, AN : 163 MI 42 AP 131 Papiers Guizot Bobine Opérateur 21

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Léopold I (1790-1865 ; roi des Belges), Lacken, le 22 novembre 1844, Léopold 1er à François Guizot, 1844-11-22.

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 02/01/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/5612>

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationParis (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionLacken (Belgique)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 11/12/2023 Dernière modification le 08/05/2024

10
/

Saatchi le 22 Novbr
1844

Mon cher Ministre !

Le Roi m'a fait connaître qu'il lui paraissait désirable même avant l'ouverture des Chambres Françaises de s'occuper d'un arrangement commercial.

Un arrangement de cette nature est notre vœu le plus sincère ; mais sous un régime constitutionnel il y a des opinions à connaître, qui ne peuvent être apprises dans leur ensemble que par le Cabinet Français ; J'ai l'honneur de vous dire donc avec la bienveillance accoutumée

nous diriger dans cette conjoncture.

Je n'ai rien de nouveau à dire sur
les relations commerciales des deux pays.
Ce que nous vendons à la France est en
général de la matière première; ce que
nous lui achetons au contraire consiste prin-
cipalement en objets fabriqués dont la main
d'œuvre fait le mérite, à l'exception
des vins. On dit qu'il y a des voix en France
qui demandent la suppression des jans de
branches de commerce qui nous tient encore
à la France. La suite nécessaire de pareils
mouvements serait que la Belgique cessant de
vendre à la France, devrait également
cesser de lui acheter, et qu'elle aurait à

paaf
dout
consa
depu
utili
ce p
de l
aure
enpe
traug
graw
prop
q' u
en
et l

passer par une douloureuse crise, dont il serait difficile de prévoir les conséquences. La Belgique a été depuis 13 ans, une voisine tranquille et utile; si le contraire avait eu lieu, si ce pays avait été le théâtre constant de catastrophes et de troubles, j'crois qu'il aurait pu être en quelque sorte une source d'Inquiétude; compromettant la tranquillité de la France, et mettant de graves obstacles à la consolidation de ses propres affaires. Je ne pense pas qu'une seule industrie Française ait eu à souffrir de la concurrence Belge, et la preuve est évidente qu'on avait d'imm

Union Douanière, reposait sur l'idée
très erronée, que l'industrie Belge comme
l'industrie Anglaise, était susceptible
d'une augmentation illimitée. Je me
si convaincu de contraire, & j'ai exprimé
ces jours-ci à mon Conseil ma conviction,
que l'industrie linière de la France fera
sous le régime de tarifs plus actuel, de tels
progrès, que des toiles Françaises se vendront
en Belgique. Le désavantage pour l'industrie
d'un petit pays est trop grand, son existence
est toujours précaire et en danger, tandis
que la grande étendue du marché agrandi
d'un pays comme la France, ses vastes capitaux
même l'élégance et le goût des objets fabriqués

afirmant sa suprématie.

Je ne veux pas fatiguer V^{otre} Excellence de ces raisonnemens, mais il est cependant nécessaire de répéter même les choses vraies et connues, car on les dit trop souvent. J'ai appris avec un vrai bonheur que V^{otre} santé était meilleure; qu'il est bien prudent et bon de la soigner autant qu'il sera possible de la faire dans V^{otre} position, car elle est bien précieuse non seulement pour la France mais pour l'Europe entière.

J'attends la réponse de V^{otre} Excellence et la prie d'agréer l'expression de ma haute estime et sincère amitié.

Les Roches,